

Régie des Eaux du SIAEPAVID

Tarifs des prestations de service du 01/11/2023 au 31/10/2024

				€ HT	TVA	€ TTC	
Service Eau Potable	Part variable			€/m ³	1,80 €	5,50%	1,90 €
	Abonnement	"usage domestique" et "assimilé domestique"	pour un compteur de diamètre 15 mm	€	70,00 €	5,50%	73,85 €
			pour un compteur autre que diamètre 15 mm	€/mm	4,6667 €	5,50%	4,9233 €
		"temporaire"	en fonction du diamètre du compteur, en €/mm	€/mm	4,6667 €	5,50%	4,9233 €
		"défense incendie privée"	en fonction du diamètre du compteur, en €/mm	€/mm		5,50%	- €
		"vert"	en fonction du diamètre du compteur, en €/mm	€/mm	-	5,50%	-
	Abonnement lié à l'habitat collectif pour un usage domestique de l'eau	mise en place d'une individualisation des compteurs d'eau	pour le compteur général en €/mm (A)	€/mm	4,6667 €	5,50%	4,9233 €
			abonnement pour chaque logement individuel (B)	€	70,00 €	5,50%	73,85 €
		abonnement total de l'immeuble = A+ nombre de logements x B					5,50%
		pas d'individualisation des compteurs d'eau	l'abonnement de l'immeuble = nombre de logements x abonnement de diamètre 15 mm			5,50%	
	Carte monétique pour borne de puisage d'eau (part variable + redevances prélèvement+ redevance pollution)			€/m ³	2,23 €	5,50%	2,35 €
	Mise à disposition d'un dispositif de prise d'eau sur une borne incendie	Part fixe: location mensuel du dispositif		€	5,83 €	5,50%	6,15 €
		Consommation enregistrée sur le compteur		€	1,80 €	5,50%	1,90 €
		Dépôt de garantie restitué au retour du dispositif (communes exonérées)		€	150,00 €	5,50%	158,25 €
Redevance prélèvement, encaissée pour le compte de l'Agence de l'Eau Adour Garonne			€/m ³	0,10 €	5,50%	0,11 €	
Redevance pollution, encaissée pour le compte de l'Agence de l'Eau Adour Garonne			€/m ³	0,33 €	5,50%	0,35 €	
Autres prestation liées à l'Eau Potable	Frais de dossier			€	22,43 €	20%	26,92 €
	Remise en service			€	52,58 €	20%	63,09 €
	Frais de remise en service (compteur fermé depuis plus de 1 an)			€	84,75 €	20%	101,70 €
	Pénalité pour retard de paiement				gratuit		-
	Duplicata de facture				gratuit		-
	Frais de remise en place d'un compteur (également pour compteur gelé, détérioré ou disparu en fonction du diamètre du compteur)			€/mm	7,16 €	20%	8,59 €
	Acompte sur travaux de branchements neufs			€	100%	20%	-
	Vérification d'un compteur suite à demande d'un abonné avec un compteur pilote ou une jauge calibrée				gratuit		-
	Expertise d'un compteur par un banc d'essai agréé (à la charge de l'abonné si le compteur est conforme aux spécifications de précisions en vigueur)			€	675,76 €	20%	810,91 €
Contrôle d'une installation intérieure (privée) dans le cadre de l'utilisation d'une autre ressource que le réseau d'eau public			€	65,93 €	20%	79,12 €	
Divers	Service de facturation de la Régie			€/facture émise	3,62 €	20%	4,35 €
	Service de transmission de la donnée de facturation (hors période de relève)			€/renseignement transmis	2,47 €	20%	2,97 €
	Coût horaire de main d'œuvre pour travaux planifiés			€/h	37,87 €	20%	45,45 €
	Coût horaire de main d'œuvre en intervention d'urgence en heures ouvrées			€/h	56,80 €	20%	68,16 €
	Coût horaire de main d'œuvre en intervention d'urgence en astreinte			€/h	75,75 €	20%	90,90 €
	Déplacement d'un engin de chantier (1 agent + matériel)			forfait €	75,75 €	20%	90,90 €